

**Décision modificative n°2022-0083
modifiant la décision n°2022-0017 du 27
janvier 2022 proposant les tarifs pour la
boutique.**

Changement de prix de vente de plusieurs articles de la boutique.

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-25 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°202000091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les prix, des produits vendus par le Parc national des Cévennes sont réactualisés à compter du 08 avril 2022, selon la liste nommée ci-dessous :

CODE	LIBELLES	PRIX 08/04/2022
C1427	CARNET LES PLUS BELLES RANDONNEES	7,00 €
C1428	CARNET NOS BALADES FAMILIALES	7,00 €
C1429	CARNET BALADES AUTOUR DE MEYRUEIS	7,00 €
C1430	CARNET BALADES AUTOUR DE STE ENIMIE	7,00 €
C1431	CARNET BALADES AUTOUR DE FLORAC	7,00 €
C1432	CARNET BALADES AUTOUR DES CEVENNES	7,00 €
C1433	CARNET BALADES AUTOUR DU MT LOZERE	7,00 €

La directrice de l'établissement public
du Parc national des Cévennes



Pour la Directrice de
l'établissement public du
Parc National des cévennes
Par déléation
Le Directeur adjoint
Rémy CHEVENNEMENT



Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr